2020-UNAT-990, Mpacko

Décisions du TANU ou du TCNU

En tant que question préliminaire, Unat a considéré les demandes d'intervention des filles de l'appelant qui ont fait valoir qu'ils avaient été privés de leur droit à l'éducation en raison de la séparation arbitraire de leur mère du service, car leur mère a perdu sa seule source de revenus, y compris la subvention de l'éducation, et ne pouvait pas soutenir leur éducation. Unat a jugé que, conformément à l'article 3, paragraphe 1, de la loi UNDT, les filles ne figuraient pas dans les catégories de personnes qui avaient la position pour intervenir et ont nié les demandes d'intervention. Sur le fond, Unat a jugé que l'appelante n'avait pas établi que UNDT a commis une erreur en concluant qu'elle avait été informée de sa séparation pour abandon du poste et que sa réclamation était barrée dans le temps. UNAT a noté qu'il n'y avait aucune obligation légale pour l'administration d'utiliser le courrier enregistré pour informer un membre du personnel de la séparation du service pour l'abandon de la poste. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de la séparer du service pour l'abandon de la poste. Notant que le demandeur avait déposé une demande contestant une décision qui était devenue en vigueur plus de trois ans auparavant, UNT a rejeté la demande au motif qu'elle n'était pas à recevoir.

Principe(s) Juridique(s)

UNDT ne peut pas renoncer au délai pour déposer un appel plus de trois ans après la réception par le demandeur de la décision administrative contestée.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Mpacko

Entité

MINUSTAH

Numéros d'Affaires

2019-1294

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Mar 2022

President Judge

Juge Neven

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance) Matière (ratione materiae)

Cessation de service Abandon de poste

Droit Applicable

Instructions Administratives

• ST/IA/400

TANU Règlement de procédure

- Article 16
- Article 31.1

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.5
- Article 6.2

TCNU Statut

• Article 3.1

Jugements Connexes

UNDT/2019/096

2017-UNAT-727

2013-UNAT-389

2012-UNAT-268

2010-UNAT-044

2010-UNAT-035